

Pour vos Rhumes... SIROP BERTON... Pharm. de Progrès 163, GRANDE-RUE, 163 ROUBAIX

Journal Le Laval

TOUTES LES SPECIALITES COLOMBOPHILES... Pharm. de Progrès 163, GRANDE-RUE, 163 ROUBAIX

Table with subscription rates: ABONNEMENTS, ANNONCES, REDACTION, ROUBAIX, TOURCOING, LILLE, PARIS, MOUScron.

La déclaration ministérielle

« Nous ne laisserons pas prescrire le droit aux réparations. » « La volonté de la France d'organiser la paix exclut la lassitude ou la faiblesse qui lui ferait abandonner ses principes sur l'arbitrage et la sécurité. »

M. PIERRE LAVAL. Voici le texte de la déclaration ministérielle, lue à la Chambre par le président du Conseil et au Sénat, par M. Léon Bérard, garde des sceaux.

REPARATIONS ET REDUCTION DES ARMEMENTS. Notre Gouvernement doit faire face à de grands devoirs de politique extérieure.

POLITIQUE NATIONALE. Il suffit de rappeler ces titres pour marquer, sans avoir besoin d'y insister, que c'est la politique de la nation que tous les partis y ont participé.

LE VOTE DU BUDGET. Comme dans tous les pays, sans exception, les finances publiques, durement atteintes, traversent dans le nôtre, quelque temps égaré, une phase difficile.

LE COMMANDANT DE LA FLOTTE AMERICAINE. L'AMIRAL RICHARD H. LEIGH qui vient d'être nommé commandant de la Flotte américaine.

La catastrophe de Saint-Just



A gauche : LA PLACE OÙ S'ÉLEVAIT LE POSTE SÉMAPHORIQUE QUI A ÉTÉ DÉTRUIT. (Les trois aiguilles qui s'y trouvaient ont été blessées. — A droite : UN DES WAGONS APRÈS LA CATASTROPHE. (Wide World photos.)

M. Eugène Lecomte, de Croix, qui, avec M. Lecomte, échappa miraculeusement à la mort, nous fait le récit de la catastrophe. Tous deux étaient seuls occupants du wagon qui la provoqua.

Le Ministère Laval se présente devant le Parlement

LES INTERPELLATIONS A LA CHAMBRE

La séance de la Chambre

Discours de M. Bouisson. « Notre pays ne saurait rien abandonner de sa créance sans la garantie d'une réduction équivalente de ses dettes. »

La séance du Sénat

Discours de M. Lebrun. « Il importe de s'en tenir à ces idées claires que les dommages doivent être réparés par ceux qui les ont causés, qu'un pays ne saurait payer plus qu'il ne reçoit et qu'il ne peut renoncer aux soins de sa propre sécurité si les autres se dérobent à celui d'assurer la sécurité internationale. »

UN INCIDENT DE FRONTIÈRE

M. Lagrange après l'agression. Tandis qu'il ramassait du bois près de la frontière, M. Lagrange, de Morten, reçut un coup de feu d'un gendarme sarrois et poursuivi en territoire français, fut l'objet de violences de la part de policiers.

L'ALLEMAGNE

ne veut pas entendre parler d'un ajournement de la Conférence de Lausanne

Berlin, 19 janvier. — Les milieux politiques allemands ne font pas bon accueil à l'idée d'une prolongation qui rendrait inutile la Conférence de Lausanne tout en permettant aux gouvernements intéressés de voir plus clair dans la situation politique générale et de concerter leur attitude vis-à-vis des États-Unis.

Une démarche de M. Laval à Washington

concernant une prolongation éventuelle du moratoire Hoover

On mande de Washington à l'« Agence Reuter » que M. Laval a fait une démarche auprès des États-Unis en ce qui concerne la proposition d'une prolongation du moratoire Hoover.

« Les États-Unis ne sont pas disposés à réduire leurs effectifs terrestres » déclare M. Stimson

Washington, 19 janvier. — Au cours d'un dernier entretien qu'il a eu hier avec les députés américains à la Conférence du désarmement, M. Stimson, secrétaire d'État, a souligné les grandes lignes de la politique qu'ils suivront à Genève.

L'ATTENTAT ANTIFASCISTE DE MARSEILLE



A Marseille, Pietro Cecchi, sujet italien qui fit exploser une bombe sur la route de Cimetière à Aubagne, devant la Casa Italiana, a déclaré avoir accompli son horrible forfait pour se venger, sa famille ayant été massacrée en Italie. L'explosion blessa plusieurs personnes et occasionna d'énormes dégâts matériels. NOTRE PHOTO MONTRÉ UN ASPECT DES DÉGÂTS.

Les actes de banditisme de Marcq-en-Barœul et de Roubaix

L'ATTITUDE D'OVAERE A L'INSTRUCTION

M. Thibaut, juge d'instruction, à Lille, a fait à été confiée l'information judiciaire relative aux actes de banditisme dont Ovaere et Kistinaux se sont rendus coupables à la recette barrière de Marcq-en-Barœul et au bureau de postes de la rue de la Fosse-aux-Chênes, à Roubaix, a entendu hier l'inculpé Ovaere.

Les actes de banditisme de Marcq-en-Barœul et de Roubaix

Roubaix et à nous-même, lors de sa capture, le bandit s'était abondamment expliqué sur les faits l'ayant poussés à être les trois frères.